



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : enquêtes auprès des ménages

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2017/228 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages. Le rapport fait la synthèse des activités récentes du Groupe de travail intersecrétariats, y compris la cartographie des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable à l'échelle mondiale et aux enquêtes sur les ménages. Il contient une proposition concernant la création d'un fonds d'affectation spéciale pour la mise en œuvre de diverses activités futures du Groupe de travail intersecrétariats. La Commission est invitée à examiner l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail intersecrétariats et à formuler des observations à ce sujet, ainsi qu'à donner les orientations nécessaires concernant a) les domaines de travail envisagés pour l'avenir et b) la proposition de création d'un fonds d'affectation spéciale.

* [E/CN.3/2018/1](#).



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages

I. Introduction

1. À sa quarante-sixième session, en 2015, dans sa décision [46/105](#), la Commission de statistique a approuvé la création du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages¹ qui, sous l'égide de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, serait chargé de faciliter la coordination et l'harmonisation des activités relatives à ces enquêtes (voir [E/2015/24](#), chap. 1, sect. C). Elle a également demandé que le mandat du Groupe de travail intersecrétariats soit élaboré sous la direction de son Bureau et qu'il lui soit présenté à sa quarante-septième session. La liste des membres actuels du Groupe de travail intersecrétariats figure dans l'annexe au présent rapport.

2. Le mandat du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages a été présenté à la Commission de statistique à sa quarante-septième session, dans le rapport du Secrétaire général sur le Groupe de travail intersecrétariats ([E/CN.3/2016/21](#)), qui exposait la raison d'être, les objectifs et le mandat du Groupe ainsi que sa structure de gouvernance. La Commission a pris note du rapport (voir [E/2016/24](#), chap. I, sect. B, décision [47/116](#)).

3. L'état d'avancement des travaux du Groupe de travail intersecrétariats depuis sa création a été présenté dans le rapport du Secrétaire général ([E/CN.3/2017/20](#)), qui a été soumis à la Commission de statistique à sa quarante-huitième session. Un examen de la définition du programme de travail du Groupe pour les deux ou trois prochaines années était également inclus dans ce rapport.

4. Le présent rapport contient des informations sur les progrès accomplis par le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, depuis la présentation du rapport du Secrétaire général ([E/CN.3/2017/20](#)) à la Commission de statistique en 2017. Des domaines de travail futurs, qui ont un caractère plus intersectoriel, y sont également proposés et les produits spécifiques attendus du Groupe de travail intersecrétariats au cours des deux à trois prochaines années y sont définis. Le Groupe de travail intersecrétariats a conscience que des ressources sont nécessaires pour imprimer un élan à ses activités et s'emploie donc à élaborer une proposition relative à la création d'un fonds d'affectation spéciale, dont les grandes lignes seront exposées dans un document de référence qui sera communiqué à la Commission en février 2018.

II. État d'avancement des travaux du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages depuis le rapport présenté à la Commission de statistique à sa quarante-huitième session

5. À sa troisième réunion, le 27 septembre 2017, le groupe de gestion du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages a discuté de deux grandes questions, à savoir la méthode de travail garante du bon fonctionnement du Groupe de travail intersecrétariats et les ressources nécessaires à l'exécution des activités de ce dernier. La méthode de travail actuellement en cours d'élaboration

¹ De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du Groupe de travail intersecrétariats (<https://unstats.un.org/iswghs/>).

prévoit plusieurs volets relatifs au fonctionnement courant du Groupe de travail intersecrétariats, à la sélection de son Président, aux réunions, à la constitution des équipes spéciales, à la validation des résultats et aux critères de sélection des nouveaux membres. Le groupe de gestion a également reconnu qu'il était important d'injecter des ressources destinées au financement de certaines des activités cruciales du Groupe de travail intersecrétariats et a examiné la proposition de financement initiale présentée par la Banque mondiale.

6. Le Groupe de travail technique a tenu sa deuxième réunion le 27 août 2017 et a organisé les 16 et 17 novembre de la même année sa première réunion de suivi. Ces deux réunions tenues à des dates rapprochées ont permis de définir de nouvelles orientations pour les travaux futurs du Groupe de travail intersecrétariats sous la supervision du Groupe de gestion et avec ses conseils. Il a été décidé de délaier les questions sectorielles et de privilégier les activités plus intersectorielles. Le Groupe de travail technique a recensé quelques grands domaines dans lesquels des activités intersectorielles peuvent être engagées au cours des quelques années à venir. Il a passé en revue ses récents travaux consacrés à la cartographie des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et aux enquêtes sur les ménages et a décidé d'élaborer un document destiné à servir de base à la définition d'une approche coordonnée et intégrée du programme international d'enquêtes sur les ménages, faisant valoir l'utilité de ces enquêtes à l'ère des objectifs de développement durable. Le Groupe de travail technique a également décidé de mettre en adéquation la proposition de financement afin de renforcer le secrétariat pour ce qui est de l'appui au programme de travail fourni au quotidien ainsi que de financer les activités futures, en particulier celles qui ont un caractère intersectoriel.

7. Les travaux des diverses équipes spéciales constituées par le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ont avancé. Les deux équipes spéciales qui ont enregistré le plus de progrès sont l'équipe spéciale sur les dépenses d'éducation [dirigée par l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)] et l'équipe spéciale sur la consommation alimentaire [dirigée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)]. L'équipe spéciale sur les dépenses d'éducation a déjà achevé un rapport sur l'existence et la fiabilité des données relatives au financement de l'éducation dans les enquêtes auprès des ménages, publié en mai 2017, et élabore maintenant un protocole technique sur le traitement des données. L'équipe spéciale dirigée par la FAO a terminé son travail technique et communiquera les informations y relatives dans le rapport de la FAO sur les statistiques agricoles et rurales (E/CN.3/2018/13). L'équipe spéciale sur les statistiques du travail, dirigée par l'Organisation internationale du Travail (OIT), cherche à établir des directives afin d'aider les pays qui utilisent différents types d'enquêtes pour mesurer le facteur travail. L'OIT et la Banque mondiale conduisent actuellement conjointement à Sri Lanka une étude pilote destinée à évaluer l'incidence de la mesure du facteur travail et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre dans différents types d'enquêtes (enquête sur la population active et enquête sur la mesure des niveaux de vie). Les conclusions de cette étude devraient être présentées en 2018. Les travaux de l'équipe spéciale sur la documentation fondée sur des données d'enquêtes, dirigée par la Banque mondiale, sont en cours et devraient être achevés en 2018. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a déjà élaboré des directives et un questionnaire sur la mesure de la corruption et de la pratique des pots-de-vin par le biais d'enquêtes auprès des ménages effectuées en collaboration avec le Centre d'excellence sur les statistiques

concernant la gouvernance, la sécurité publique, la victimisation et la justice², la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et quelques pays. Il a également utilisé un module sur les enquêtes sur la victimisation dans certains pays d'Amérique latine et prépare actuellement un document montrant comment calculer les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sur la base d'une série de questions.

8. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages a défini un axe de travail afin de recenser tous les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour lesquels des données pourraient être extraites de ces enquêtes. L'objectif de cet état des lieux était d'offrir une vision commune de la manière dont les données provenant des enquêtes en rapport avec les objectifs de développement durable peuvent être communiquées efficacement par les pays et, en parallèle, d'identifier les activités que les organismes doivent mener pour aider les pays dans cette entreprise. L'exercice a commencé avec l'élaboration d'un modèle de questionnaire à l'intention des organismes membres du Groupe de travail intersecrétariats, portant sur les différents aspects des enquêtes auprès des ménages actuellement utilisées ou devant être utilisées dans l'avenir pour recueillir des données sur les indicateurs dont ces organismes sont responsables. Les éléments d'information figurant dans le modèle de questionnaire susmentionné sont les suivants :

1. Objectif
2. Cible
3. Indicateur
4. Catégorie
5. Organisme(s) responsable(s)
6. Organisme(s) partenaire(s)

7. Les données sont-elles recueillies par la voie d'enquêtes auprès des ménages ? Oui (entièrement)/Oui (partiellement)/Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

- a) Le(s) type(s) d'enquête utilisé(s) pour recueillir les données
- b) Si l'échantillonnage correspond à des prescriptions particulières (si oui, veuillez préciser)
- c) La population couverte
- d) La pertinence pour une enquête multithématique (Oui/Non)
- e) La périodicité envisagée
- f) Si des normes de mesure ont été définies Oui/Non (si oui, veuillez fournir le lien)
- g) S'il existe un module de questionnaire standard Oui/Non (si oui, veuillez fournir le lien)

Dans la négative, des projets ou des activités sont-ils en cours pour recueillir des données par l'intermédiaire d'enquêtes auprès des ménages ? (Oui/Non) (si oui, veuillez décrire les travaux relatifs à l'élaboration de normes ou d'orientations)

² Créé en 2010 pour instaurer une coopération technique entre l'ONUDC et l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique.

h) Remarques (le cas échéant).

9. Les informations obtenues grâce au modèle susmentionné sont en cours d'examen pour l'analyse finale de la situation actuelle s'agissant de la mesure des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable au moyen des programmes d'enquêtes sur les ménages des organismes internationaux. L'analyse finale sera présentée à la Commission de statistique en février 2018, dans un document d'information. Une analyse préliminaire de l'information montre qu'un total de 77 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable peuvent être mesurés (actuellement ou sur la base d'une proposition) à partir des enquêtes auprès des ménages. Les domaines en question sont très variés et correspondent à 13 des 17 objectifs, mais la plus grande concentration de données concerne surtout la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, la pauvreté, la faim, le travail et la justice, ce qui montre qu'une série limitée d'enquêtes menées en coordination offre la possibilité d'observer un grand nombre d'indicateurs. Ainsi, près des deux tiers des indicateurs pourraient être produits à la fréquence désirée grâce à un cycle d'enquêtes démographiques et sanitaires, d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples, d'études de la mesure des niveaux de vie, d'enquêtes sur les dépenses des ménages et d'enquêtes sur la population active. Certains indicateurs supplémentaires pourraient être couverts par les mêmes enquêtes. Pour accroître l'efficacité de ce système, il pourrait être procédé à un examen des instruments d'enquête afin de déterminer les moyens d'assurer la cohérence des spécifications de variables ou de modules lorsque les thèmes coïncident partiellement. Ce travail a déjà été effectué entre organismes et pourrait être intensifié. Un système ainsi coordonné peut offrir davantage de possibilités pour ce qui est de renforcer les moyens relatifs aux enquêtes sur les ménages et pourrait contribuer à la cohérence entre les enquêtes et promouvoir davantage les analyses croisées. Outre le fait qu'ils laissent entrevoir de possibles gains d'efficacité dans la mise en place d'un système coordonné d'enquêtes sur les ménages, les objectifs de développement durable créent des problèmes transversaux communs qui peuvent orienter la formulation des priorités relatives aux activités transversales. Concrètement, étant donné que tous les pays se heurteront à des difficultés en matière de désagrégation et d'intégration des données entre les sources, des orientations et un appui dans ces domaines peuvent revêtir un intérêt majeur.

10. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages a entrepris de mettre à jour l'inventaire des supports de formation et de conseil relatifs aux enquêtes sur les ménages qui a été communiqué à la Commission de statistique en 2017 dans un document d'information. Il pourra ainsi passer systématiquement en revue les outils disponibles afin d'identifier les points communs, les synergies et les lacunes de manière à formuler une stratégie de formation aux aspects théoriques et pratiques des enquêtes sur les ménages. L'inventaire actualisé sera communiqué à la Commission en février 2018 dans un document d'information.

11. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages travaille à l'élaboration d'une proposition relative à la création d'un fonds d'affectation spéciale qui permettrait de financer ses travaux et d'en conserver l'élan grâce par le biais de ses activités futures. Cette proposition devrait comporter trois volets, à savoir : a) la coordination technique ; b) la validation méthodologique et l'établissement des normes ; et c) les activités de consultation et de sensibilisation menées dans les pays. Pour chaque volet, quelques activités subsidiaires à inclure dans la proposition de financement ont été définies, qui seront, dans une large mesure, alignées sur les activités transversales définies par le Groupe de travail intersecrétariats. La proposition de financement tiendrait compte d'une approche à plus long terme de l'orientation stratégique mais prévoirait aussi une demande plus spécifique de financement sur deux ans pour les activités clairement définies. Un

résumé de la proposition relative à la création du fonds d'affectation spéciale sera communiqué à la Commission en février 2018 dans un document d'information.

III. Activités futures envisagées pour le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages

12. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages se propose d'entreprendre les tâches énumérées ci-dessous, regroupées par grands domaines d'activités à moyen terme. Le nombre et la qualité des produits exécutés permettra d'évaluer la réussite de la mise en œuvre de ces activités, qui dépendra, dans une large mesure, de la capacité du Groupe de travail intersecrétariats de mobiliser les ressources requises pour le fonds d'affectation spéciale.

1. Coordination technique

- a) Mettre en place un secrétariat technique pour le Groupe de travail intersecrétariats ;
- b) Coordonner les travaux du Groupe de travail intersecrétariats et des équipes spéciales et faire rapport à ce sujet au groupe de gestion ;
- c) Promouvoir la recherche méthodologique et l'établissement de normes en privilégiant les questions transversales, en créant des équipes spéciales et en faisant réaliser des études ;
- d) Diriger la publication de directives et de pratiques optimales, avec l'aval de la Division de statistique.

2. Validation méthodologique et établissement des normes

- a) Élaborer un document définissant une approche coordonnée et intégrée relative à un programme international d'enquêtes sur les ménages dans les pays, en soulignant l'importance de ces enquêtes à l'ère des objectifs de développement durable ;
- b) Élaborer des orientations, des normes et des protocoles sur des sujets liés aux enquêtes sur les ménages en faisant réaliser des études, par exemple sur les fonctions liées à l'assurance de la qualité, le recours aux entretiens individuels assistés par ordinateur, les questions délicates, la conception des questionnaires et le protocole d'analyse, la ventilation des données, le recoupement des données, le protocole d'échange des microdonnées y compris les données géoréférencées, un programme normalisé de formation et des éléments divers intéressant les enquêtes sur les ménages ;
- c) Actualiser la publication de la Division de statistique intitulée *Guide pratique pour la conception d'enquêtes sur les ménages*³, parue en 2008.

3. Activités de consultation et de sensibilisation menées dans les pays

- a) Coordonner le processus de consultation avec les experts et les pays s'agissant des orientations, des normes et des protocoles ;
- b) Promouvoir le renforcement des capacités ;

³ *Série F, Études méthodologiques*, n° 98 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : F.06.XVII.13).

c) Organiser un groupe d'étude sur les enquêtes auprès des ménages dans le contexte des objectifs de développement durable lors du Forum mondial des Nations Unies sur les données qui se tiendra en octobre 2018 ;

d) Organiser une conférence internationale sur les enquêtes auprès des ménages.

IV. Points à examiner

13. La Commission de statistique est invitée à formuler des observations et à donner des orientations sur les points suivants :

a) Les domaines proposés pour les activités futures du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ;

b) La proposition de création d'un fonds d'affectation spéciale aux fins de la réalisation des activités relevant des domaines définis dans le projet présenté dans la section III ci-dessus.

Annexe

Composition du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages

Les organisations internationales ci-après sont membres du Groupe de travail intersecrétariats :

Banque mondiale

Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales
du Secrétariat

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la
science et la culture

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation internationale du Travail

Organisation mondiale de la Santé

La Division de statistique assure le secrétariat du Groupe de travail intersecrétariats.
